



Le droit international et le droit européen c'est quoi ?

LES ÉTATS créent du droit national qui s'applique sur leur propre territoire. Parallèlement, ils créent du droit à plusieurs pour organiser leurs relations. Le droit international public, constitué de traités, de conventions, d'accords, a deux objectifs. Le premier est de réglementer les obligations que les États ont les uns envers les autres, dans les domaines humanitaire, commercial ou encore environnemental.

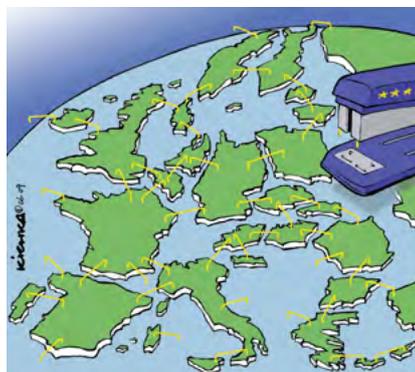
L'autre objectif du droit international public est de maintenir la paix. L'Organisation des Nations Unies (ONU), par l'entremise du Conseil de sécurité, peut envoyer des casques bleus protéger des populations lors d'un conflit, voire autoriser une intervention armée afin de faire cesser des violences envers des populations civiles.

« Le droit international est, pour les États, non seulement, un ensemble normatif, mais aussi un langage commun. »

BOUTROS BOUTROS-GHALI
ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES (1922 – 2016)



Falco (Cuba)



Kichka (Israël)



Khalil (Palestine)

Mais quel meilleur exemple d'espace de collaboration entre États que l'Union européenne ? Cette dernière s'est construite après la Seconde Guerre mondiale afin de garantir la paix entre les peuples en donnant des objectifs communs et des ressources partagées aux États membres. Par le biais de ses institutions communautaires, le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, elle produit du droit européen qui s'applique dans tous les États membres. L'Europe est donc au centre de nos vies et de notre organisation.



Faro (France)

Cartooning for Peace et le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a souhaité donner au projet Educadroit l'objectif de sensibiliser les jeunes au Droit et à leurs droits. Ce projet a pour objet de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un État démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyens égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Née en 2006 au siège de l'organisation des Nations Unies, l'association Cartooning for Peace est présidée par le dessinateur du journal Le Monde, Plantu et placée sous le haut patronage de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Aujourd'hui, Cartooning for Peace réunit à travers le monde 162 dessinateurs et dessinatrices de 55 pays.

Le Défenseur a travaillé à la réalisation du projet en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse qui combattent avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde.

Par sa faculté à transcender les langues et les cultures, le dessin de presse apparaît comme un formidable outil pédagogique, capable de faire naître le dialogue interculturel et de nourrir le débat autour de notions fondamentales telles que la liberté de pensée, la liberté d'expression, la paix ou encore la tolérance.

Afin de favoriser la réflexion autour des valeurs humanistes auxquelles elle est profondément attachée, Cartooning for Peace promeut la multiplicité des points de vues à travers toutes ses missions. L'association utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances et sensibiliser, par le sourire, aux grands problèmes de société.

Dix kits pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet Educadroit et se composent d'un panneau d'exposition et de livrets d'accompagnement à destination des professionnel·le·s de l'éducation. Ils abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique : quels droits ?



PLANTU (FRANCE)

Livret 8

Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?



educadroit.fr



www.cartooningforpeace.org



www.defenseurdesdroits.fr

Le regard des dessinateurs de presse : Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?

Les États créent du droit national qui s'applique sur leur propre territoire. Parallèlement, ils créent du droit à plusieurs pour organiser leurs relations. Le droit international public, constitué de traités, de conventions, d'accords, a deux objectifs. Le premier

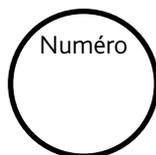
est de réglementer les obligations que les États ont les uns envers les autres, dans les domaines humanitaire, commercial ou encore environnemental. L'autre objectif du droit international public est de maintenir la paix.



FARO (FRANCE)

Attribue un numéro à chacun des dessins du livret, selon la mission du droit international qu'ils illustrent :

1. Le maintien de la paix ;
2. L'organisation des relations politiques ou commerciales entre États.



FALCO (CUBA)

Combien y a-t-il d'États membres dans l'Union européenne aujourd'hui ?

À ton avis, pourquoi le dessinateur a choisi l'image du tandem pour parler de l'Union européenne ?



Numéro

KHALIL (PALESTINE)

Comprendre le dessin :

QUI EST LE DESSINATEUR ?

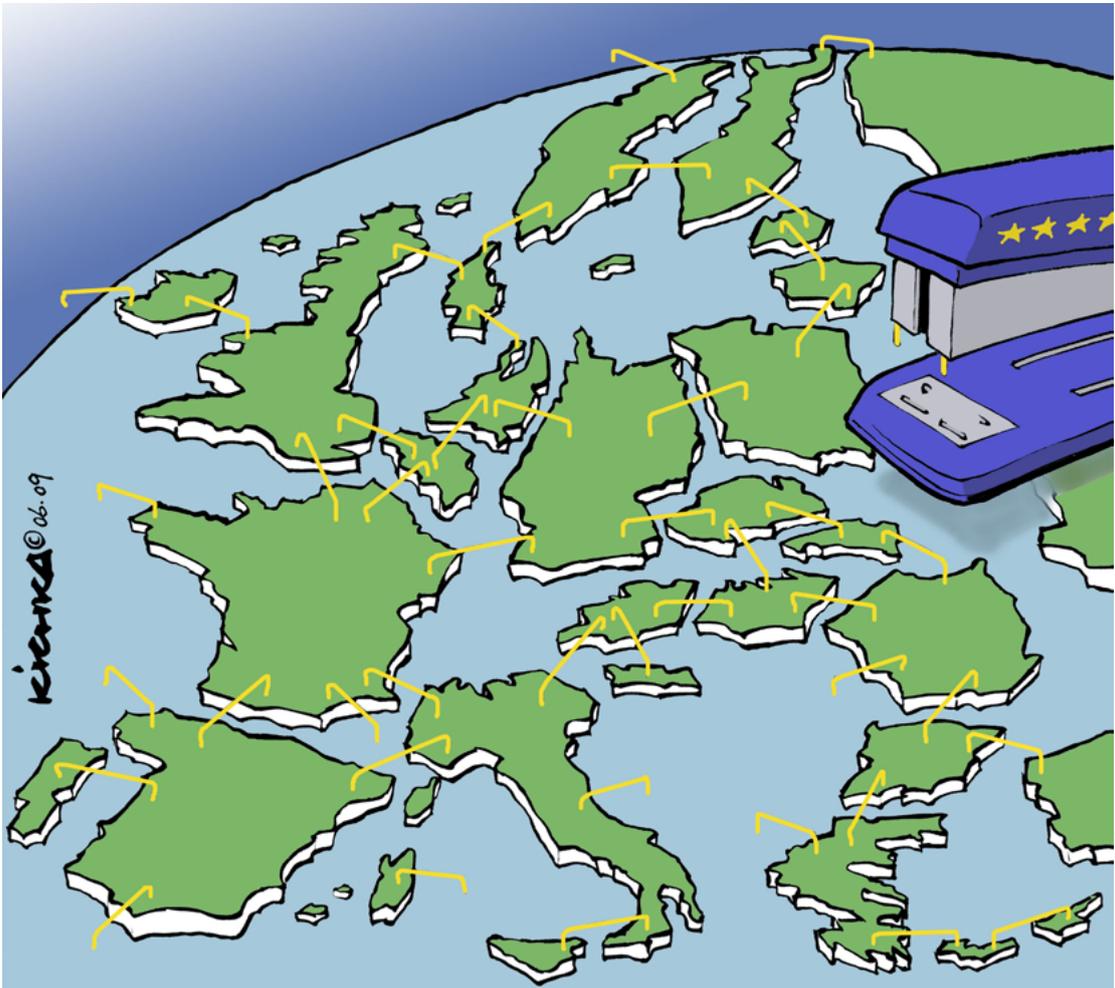
Le dessinateur palestinien Khalil Abu Arafah milite pour la résistance passive. Son dessin dénonce les attaques répétées contre les camps palestiniens malgré la protection que tente d'apporter l'UNRWA (en français Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).

Son activisme politique l'a conduit à déplaire à la fois au Hamas palestinien et au régime israélien. Entre 1986 et 1992, il a ainsi passé quatorze mois en prison en Israël.

QU'EST-CE QUE L'UNRWA ?

Ce programme de l'ONU a été créé juste après la première guerre israélo-arabe de 1948. Son but est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux.

Numéro



KICHKA (ISRAËL)

Biographies des dessinateurs

Falco



Carlos Alejandro Chang Falco, dit **Falco**, est né à Cuba en 1965.

Illustrateur et dessinateur de presse, il travaille actuellement pour le journal *Juventud Rebelde*.

Ses dessins ont également été publiés dans *Courrier International*, le magazine cubain *The Jiribilla* et le journal satirique *Palante*. Il a participé à diverses expositions à Cuba et à l'étranger.

Faro



Dessinateur français résidant en Espagne, **Faro** a commencé sa carrière dans la presse sportive au sein du groupe Actufoot, pour *les Cahiers du football*, *l'Équipe Mag*, *France Football*, etc. Il participe également à des titres plus généralistes (*Nice Matin*), économiques (journaux du groupe ForumEco) ou satiriques (*Vigousse* (Suisse), *Bakchich hebdo*). Il intervient aussi sur *l'Équipe TV*. Faro a aussi à son actif de nombreuses bandes-dessinées tant comme auteur que comme dessinateur et coloriste. Il est l'auteur, avec Marie-Ève Malouines de la BD *Moi président* relatant les coulisses de la vie quotidienne du président François Hollande, à l'Élysée. Il a récemment été à l'origine de l'ouvrage « *DÉGAGE* ».

Khalil Abu Arafeh



Né en 1957 à Jérusalem, **Khalil Abu-Arafeh** est un dessinateur de presse palestinien qui milite en faveur de la résistance passive.

Il a étudié l'architecture à l'Université de Kiev en Ukraine et poursuit actuellement une double carrière d'architecte et de dessinateur. Ses dessins sont notamment publiés dans le quotidien *Al Quds* (basé à Jérusalem Est) depuis 1994.

Khalil est également écrivain et illustrateur de livres pour enfants. Il est par ailleurs le premier rédacteur en chef de la version palestinienne de l'émission de télévision pour enfants « *Sesame Street* ». En 1996, Khalil reçoit le prix Ghassan Kanafani qui récompense l'excellence de son travail.

Son activisme politique l'a conduit à déplaire à la fois au Hamas palestinien et au régime israélien. Entre 1986 et 1992, il a ainsi passé quatorze mois en prison en Israël.

Kichka



Né en Belgique en 1954, Michel **Kichka** est l'un des représentants les plus connus de la caricature israélienne.

Il abandonne ses études d'architecture en Belgique pour s'installer en Israël, où il étudie le graphisme de 1974 à 1978. Depuis, il travaille comme illustrateur, bédéiste et cartooniste. Il collabore comme dessinateur éditorialiste à des chaînes de TV israéliennes (Channel 2, Channel 1, i24 news) et françaises (TV5 Monde) et dessine régulièrement pour *Courrier International* et pour *Regards* (Belgique). Il enseigne également aux Beaux-Arts de Jérusalem depuis 1982.

Ancien président de l'Association des Cartoonistes Israéliens et conseiller scientifique du Musée israélien de la BD et de la caricature (qui vient de lui consacrer une rétrospective), il a reçu en 2008 le prix israélien Dosh Cartoonist Award et été fait Chevalier des Arts et des Lettres par le Ministère de la Culture français en 2011.

Il a publié *Deuxième Génération – Ce que je n'ai pas dit à mon père* (Dargaud), une BD sur ses relations avec son père, rescapé des camps.

Suggestions de réponses

Pages 4 à 6

1 : Dessins de FARO et de KHALIL ABU ARAFEH

2 : Dessins de FALCO et de KICHKA

Page 4 - dessin de Falco

Combien y a-t-il d'États membres de l'Union européenne aujourd'hui ?

En 2017, l'Union européenne compte 28 États membres.

À ton avis, pourquoi le dessinateur a choisi l'image du tandem pour parler de l'Union européenne ?

Le dessinateur Falco peut avoir choisi l'image du tandem car elle représente la nécessaire entente entre les différents États membres de l'Union européenne pour « avancer de concert dans la même direction ». En effet, l'utilisation de ce vélo d'un type particulier nécessite une grande coordination de chacune des personnes qui pédalent afin d'amener le véhicule à se déplacer. Aujourd'hui, l'Union européenne compte 28 États membres, et ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis sa création en 1957. La conduite du « tandem » européen est rendue plus complexe en raison du nombre croissant de « cyclistes » (les États membres).